

AC  
TU

N°13 MARS 2024

# Noirmoutier

LE MAGAZINE DE L'HERBAUDIÈRE  
LE VIEIL ET NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE

Focus sur... p4-5

## Des espaces publics apaisés



Café de la Mairie p6

Finances p8-9

Vivre à NO p10-11



## En ce début de printemps, je souhaite partager dans ce numéro les perspectives qui dessineront notre commune pour l'année 2024.

Comme chaque année, l'élaboration du budget municipal est un exercice crucial pour soutenir nos actions au bénéfice de nos habitants, tout en préservant l'équilibre financier de notre ville.

À hauteur de 20,5 millions d'euros, notre budget principal reflète notre engagement constant envers une gestion rigoureuse et responsable des finances publiques. Au travers de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement, nous veillons à maintenir un équilibre entre la continuité des services publics et le financement de projets structurants.

Afin de limiter au maximum le poids des dépenses sur les foyers noirmoutrins, l'une de nos priorités est l'optimisation de nos recettes, uniquement sur les activités touristiques. Cela témoigne de notre engagement à rechercher des solutions innovantes et durables. Notre but est de vous proposer toujours plus de services à l'année, tout en préservant votre pouvoir d'achat.

En 2024, nous investirons massivement dans tous les aspects de la vie quotidienne, que ce soit à travers l'aménagement des voiries communales, la création de nouveaux espaces verts, la construction de logements abordables, la restauration de notre patrimoine...

Ces initiatives reflètent nos engagements pris devant vous il y a quatre ans. Depuis 2020, nos promesses se concrétisent avec la création de places de village, la réalisation du nouveau skatepark ou encore l'aménagement des espaces publics qui fait d'ailleurs l'objet d'une présentation globale dans ce numéro. Chacun de ces projets est une action concrète afin de faire de Noirmoutier-en-l'Île une ville où il fait bon vivre.

Merci à chacun d'entre vous, pour votre confiance et votre soutien. Ensemble, continuons à œuvrer pour le bien-être et l'avenir de notre commune.

**Yan Balat**  
Maire de Noirmoutier-en-l'Île



### LES JEUX À CHAMP-MARTEAU

À Champ-Martreau, la Ville a souhaité créer un vrai quartier de vie dans un cadre exceptionnel, et ainsi proposer un parc arboré de 3500 m<sup>2</sup> avec un bassin de rétention des eaux pluviales et jeux pour enfants. Ces jeux commencent à prendre forme et offriront un espace ludique et convivial où les familles pourront se retrouver.



### LES VŒUX À LA POPULATION

Mercredi 10 janvier, le maire Yan Balat a présenté ses vœux à la population pour l'année 2024 devant 400 personnes. Ce fut l'occasion de dévoiler les projets à venir. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas convivial et d'un spectacle.



### LES COLIS DE NOËL AUX SENIORS

Cette année, la commune a innové en proposant un après-midi festif à l'Espace Hubert-Poignant, pour remettre à ses aînés leur traditionnel colis de Noël. Le maire Yan Balat et les élus municipaux ont donc accueilli les seniors autour d'un beau moment de convivialité et de partage. Ce fut ainsi l'occasion de célébrer les fêtes de fin d'année tous ensemble.

# Prises de vues, prises de vie



### LA FÊTE DU JEU

Dimanche 4 février à Hubert-Poignant, l'Espace Grain de Sel organisait sa traditionnelle fête du jeu. Au programme de cette édition 2024, de nombreuses animations sont venues régaler petits et grands : borne d'arcade, vélos énergie LED, tables de jeux Neuron Race, jeux de société, espace tout-petits...



### UN ATELIER DÉCOUVERTE DES DRONES ET PILOTAGE

L'Espace Grain de Sel a organisé un atelier découverte des drones et pilotage dans le cadre de sa programmation jeunesse. À cette occasion, Vendée Numérique est venu réaliser un reportage sur le métier de conseiller numérique et ainsi mettre en valeur cette profession méconnue mais indispensable pour faire découvrir le numérique à la population.

# Focus sur...

# des espaces publics apaisés

## Se déplacer

**Permettre à tous de se déplacer de manière fluide et sécurisée est un enjeu stratégique pour les années à venir. Afin de répondre à cet objectif, la Ville doit prendre toutes les mesures pour s'adapter à tous les déplacements doux. De ce fait, plusieurs chantiers vont jaloner l'année 2024.**

*"Nous voulons réserver une place à toutes les mobilités et surtout anticiper les déplacements de demain", souligne le maire Yan Balat. Pour cela, chaque projet est pensé à travers ses usagers : piétons, cyclistes, automobilistes... Chacun doit pouvoir circuler de manière fluide et sécurisée.*



La route du Vieil sera aménagée à l'automne.

Visuels Atelier Osmia / Sophie Rey

# Protéger piétons et cyclistes

■ **Sur la route de L'Herbaudière**, des travaux d'enfouissement des réseaux ont été menés en 2023, après le renouvellement en 2022 des canalisations d'eau potable pour le compte de Vendée Eau. L'aménagement, qui interviendra début 2025, permettra de sécuriser piétons et cyclistes, dans un environnement agréable avec de la végétalisation. Début des travaux d'aménagement : premier trimestre 2025.

■ Les travaux de **la route du Vieil** transformeront cet axe en route idéale pour la pratique du vélo au quotidien, grâce à la création d'une piste cyclable. « *Cet axe était devenu trop dangereux pour les cyclistes : le chantier était primordial* », explique le maire. Début des travaux : septembre 2024, pour huit mois.

■ Certaines voies méritent d'être repensées dans leur globalité. Une voie sera dédiée aux piétons, notamment, rue de la Touche, rue de la Lande Saint-Joseph et rue des Chevrettes.



**La route de L'Herbaudière sera métamorphosée.**



**En mars-avril, une voie piétonne sera créée rue de la Lande Saint-Joseph.**



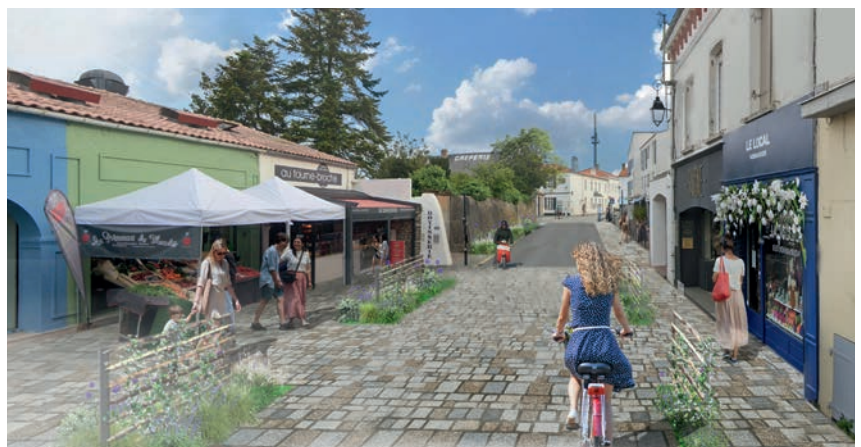
**En avril, la rue des Chevrettes, aux abords du lotissement de la Borderie, passera en sens unique, afin de créer une voie piétonne et une piste cyclable.**

# Verdir et sécuriser l'entrée de ville

■ En 2024, la Ville engage de nombreux travaux afin de poursuivre l'amélioration de l'espace public entamé depuis trois ans. « *Notre centre-ville continuera de se transformer pour favoriser une circulation apaisée, préserver et soutenir notre dynamisme commercial, et embellir notre cadre de vie* », annonce le maire Yan Balat.

■ Les travaux des rues Piet et Richer, axes majeurs de l'entrée de ville, symbolisent l'engagement de la commune pour des espaces publics plus agréables, grâce à des aménagements végétalisés et sécurisés.

■ Une place plus importante sera réservée aux piétons, avec notamment un rappel du pavage de certaines rues pour créer de petites places de village. Des aménagements végétaux dessineront également une belle perspective d'entrée de ville.



**Les travaux permettront de dédier des espaces aux piétons et aux cyclistes sur cet axe majeur permettant d'aller plage des Dames.**

Février - avril	Mai - août	Septembre à Avril 2025
Remplacement des conduites d'eau potable pour Vendée Eau <small>(Du carrefour de la rue Piet et de la rue de la Prée-aux-Ducs jusqu'au croisement de la rue du Puits-Neuf).</small>	Pas de travaux	Travaux d'aménagements

# Café de la mairie



## Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

*Thierry, de Noirmoutier-en-Ile*

Les élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin 2024. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 3 mai 2024. Les ressortissants européens domiciliés en résidence principale à Noirmoutier-en-Ile peuvent s'inscrire sur la liste complémentaire européenne. En cas de changement d'adresse, les électeurs doivent informer la commune où ils sont inscrits. Si l'électeur est domicilié dans une autre commune, il doit procéder à une nouvelle inscription sur la liste électorale de celle-ci.

**Pensez-y ! Les procédures de demande de procuration sont entièrement dématérialisées. L'électeur peut établir une procuration sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)**



**Vous aussi,  
posez vos questions en ligne  
sur [www.ville-noirmoutier.fr](http://www.ville-noirmoutier.fr)**

## Est-ce que la Ville recrute ?

*Gilberte, de Noirmoutier-en-Ile*

Tout au long de l'année, la Ville de Noirmoutier-en-Ile recrute du personnel. Actuellement, la mairie recherche un directeur de l'urbanisme, des agents d'entretien, un acheteur commande publique, un chef de chantier voirie et des agents espaces publics et bâtiments. Elle recrute aussi des emplois saisonniers pour sa voirie, ses espaces verts, sa police municipale, ses campings, son château et son centre nautique.

Les offres d'emploi sont consultables à la Maison de l'emploi France Services ou sur :

- [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)
- [www.ville-noirmoutier.fr](http://www.ville-noirmoutier.fr)



## Je voudrais bénéficier du portage de repas...

*Ghislaine, de L'Herbaudière*



Le service de livraison de restauration à domicile est destiné aux personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent assurer elles-mêmes la fabrication de leurs repas. Ils sont préparés à l'hôpital local de Noirmoutier et livrés en liaison chaude tous les jours, de 10h à 13h30, par Stéphane et Didier, agents de la Ville. Les menus sont adaptés aux personnes diabétiques ou ayant un régime sans sel. La tournée couvre le centre de Noirmoutier-en-Ile mais aussi le Vieil et L'Herbaudière.

**Pour en bénéficier, il suffit de s'adresser au Centre communal d'action sociale au 02 51.35 99 69.**

## Quels sont les délais actuels pour une carte d'identité ?

*Sylvain, du Vieil*

Actuellement, le délai d'attente à la mairie de Noirmoutier-en-Ile pour avoir un rendez-vous de carte d'identité est de deux à trois semaines. À cela, s'ajoute le temps de traitement du dossier par la préfecture qui est en moyenne de trois semaines également. Il faut donc près de six semaines pour obtenir ses nouveaux papiers d'identité. Il est possible de prendre rendez-vous en ligne sur le site Internet de la Ville pour les cartes d'identité mais aussi les passeports sur [www.ville-noirmoutier.fr](http://www.ville-noirmoutier.fr)





**Michel du Boisgueheneuc**

# Écouter pour résoudre des conflits

Depuis six ans, Michel est conciliateur de justice et reçoit le public en mairie. Il écoute et propose des solutions pour mettre fin à des différends.

**Un voisin trop bruyant ou une branche qui dépasse d'une clôture : les cas rapportés au conciliateur sont à la fois variés et récurrents. « Ma mission consiste à établir un dialogue et à aider à trouver un accord », résume Michel.**

« Je ne sais jamais à l'avance pourquoi une personne vient me rencontrer. Parfois, je peux répondre aux interrogations et aider. Parfois, j'oriente vers des professionnels. »

Si elle est essentielle, car elle remet le dialogue au cœur des échanges, sa mission reste bénévole. « J'ai fait beaucoup de médiations dans le cadre de mon activité professionnelle. Une fois à la retraite, je voulais une occupation qui me permette d'aider les autres. » Michel intervient deux fois par mois à Noirmoutier-en-l'Île et deux autres fois à Clisson et Beauvoir-sur-Mer également. Cette approche permet de résoudre 70 % des conflits, quand seulement deux ou trois

personnes par an font le choix de poursuivre devant un tribunal.

La conciliation est même devenue une obligation afin de tenter de désengorger des tribunaux saturés. C'est une des solutions alternatives, autrement appelées Mard pour mode amiable de règlement des différends. Lorsque le litige est inférieur à 5 000 euros, les parties doivent maintenant avoir recours à une procédure à l'amiable.

## « Aider à trouver un accord »

Mais comment faire quand tout dialogue est impossible ? C'est tout l'art du conciliateur. « Je reformule beaucoup. J'essaie de rester neutre et je prends mon temps. Je contacte toujours la partie adverse afin de trouver un accord. Bien sûr, il y a les règles à appliquer mais il faut surtout convaincre qu'un peu de souplesse peut aider. Réservons la justice aux enjeux qui en valent la peine. »

## Permanences

Afin de participer à cette mission de service public, la Ville met à disposition un espace et gère la prise de rendez-vous pour permettre au conciliateur d'accueillir les habitants de Noirmoutier-en-l'Île et L'Épine.

Il reçoit sur rendez-vous :

- jeudi
- de 9 h à 12 h l'été et de 10 h à 12 h l'hiver

**+** D'INFOS  
02 51 35 99 99

**Michel, 72 ans**

Trois enfants et neuf petits-enfants

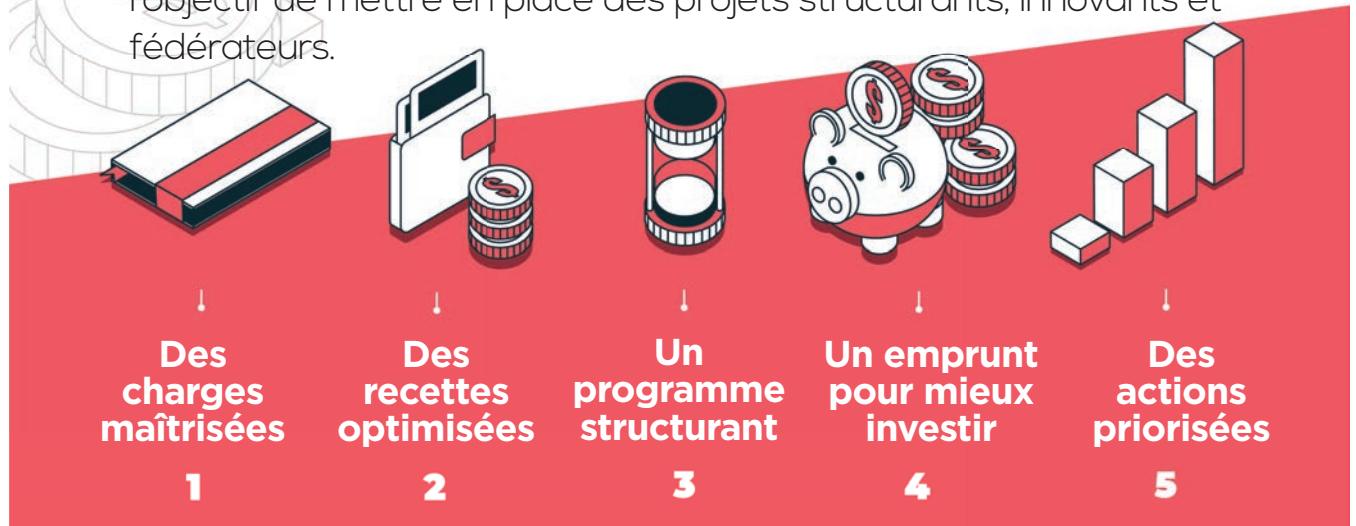
**Retraité, ancien directeur des impôts et conciliateur fiscal**

**Ses passions :** les voyages et l'histoire, avec une préférence pour la période de la Révolution industrielle.

# Dossier finances

## Des recettes en hausse qui permettent d'investir durablement pour nos habitants

En activant différents leviers, le budget communal 2024 répond à l'objectif de mettre en place des projets structurants, innovants et fédérateurs.



### 1 Des charges de fonctionnement maîtrisées

13 M€

depenses réelles de fonctionnement



- 6,62 M€ Charges de personnel**  
Augmentation du SMIC, du point d'indice, refonte du régime indemnitaire du personnel...
- 4,17 M€ Charges générales**  
Achats de matières et fournitures, fluides, prestations de services...
- 1,4 M€ Autres dépenses**  
Atténuations de produits, charges de gestion financière, provisions pour risques...
- 849 K€ Gestion courante**  
Subventions aux associations, Centre communal d'action sociale...

### Autofinancement

+ 109 % par rapport à 2023

Associée à une dynamique de recettes, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permettra à la collectivité de dégager pour 2024 un excédent budgétaire de 942 K€, transféré ensuite vers la section d'investissement. Comparativement à 2023, ceci équivaut à un accroissement de l'autofinancement de plus de 109 % (450 K€).

### 2 Des recettes de fonctionnement optimisées

14,8 M€

recettes de fonctionnement

+ 14 %  
par rapport à 2023



#### 8,8 M€ Recettes fiscales

Taxes foncières et d'habitation, cotisation foncière des entreprises, droits de mutation, taxe de séjour...

- La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 40 %, votée au conseil municipal du 25 septembre 2023, permettra de percevoir 733 700 €, au bénéfice de la construction et la rénovation de logements à l'année.
- 5% sur la taxe foncière. La Ville a décidé de baisser le taux municipal de taxe foncière pour favoriser le pouvoir d'achat des Noirmoutrins.

#### 2,7 M€ Dotations et concours

Les concours financiers permettront le fonctionnement et le développement des actions municipales : la dotation globale de fonctionnement perçue par l'État est évaluée à plus de 2 M€, alors que 570 K€ seront perçus au titre des subventions.

#### 3,2 M€ Produits de services

(campings municipaux, droits de terrasses, parkings, marchés et entrées du château,...) et autres produits.



## Quels sont les grands axes du budget 2024 ?

Tous les projets portés par notre municipalité ont pour but de renforcer l'attractivité de notre commune. Nous engageons donc le budget pour y répondre sous plusieurs axes : le logement, les espaces publics, le patrimoine et l'amélioration des services rendus aux Noirmoutrins.

## À quels enjeux répondent-ils ?

Nous voulons être attractifs pour conserver et accueillir de nouvelles familles à l'année, et faire vivre notre tissu économique, sportif, associatif... En tant que commune-centre d'une île, la Ville porte la majorité des services. Afin de dynamiser notre économie, nous devons consolider et renforcer l'offre aux habitants. Nous avons par exemple un temps fort durant les fêtes de Noël. Les nombreuses animations ont pour objectif de démontrer que Noirmoutier-en-l'Île est une commune qui vit à l'année.



## Comment se porte le budget communal ?

Très bien, car nous y sommes attentifs. Le contexte économique difficile nous oblige à une rigueur de tous les jours. Nos efforts paient et nous permettent de dégager un excédent. Grâce à cette enveloppe, qui se monte à 942 000 euros en 2024, nous pouvons financer différents travaux et équipements au service des Noirmoutrins. Un budget est un levier pour mener des actions. Mais, sans écoute, sans analyse, sans priorisation, il n'y a pas de projets utiles. Nous voulons avant tout des projets porteurs et qui ont du sens pour notre ville.

### 3 Un programme d'investissements structurants

7,5 M€

Depenses réelles d'investissement



### 4 Emprunter pour mieux investir

5,7 M€

d'emprunt d'équilibre



### 3,2 M€ Voirie et aménagement

Entretien de voirie, rue Piet et Richer, végétalisation des espaces, entretien et effacement de réseaux, pistes cyclables...

### 1,4 M€ Habitat

Logements locatifs à l'année  
Logements à caractère social...



### 571 K€ Culture et patrimoine

Rénovation des remparts du château, finalisation des travaux de l'église...

### 1,2 M€ Enfance, écoles et jeunesse

Cuisine centrale, création du parking de l'école Richer...

### 575 K€ Bâtiments publics

Entretien et réparation, travaux de l'Hôtel de Ville...

### 580 K€ Amélioration du cadre de vie

Équipements sportifs, signalétique, autres équipements et véhicules...

### L'emprunt est maîtrisé et permet à la collectivité d'avoir un budget sain.

Le taux d'endettement de la collectivité est de 60 %, contre 68 % pour les communes de même strate. Son délai de désendettement est de 4 ans, soit en-deçà du seuil de prudence fixé à 7 ans.

### 5 Des actions prioritaires

■ Offrir plus de logements

■ Entretenir notre patrimoine et nos espaces publics

■ Améliorer les services rendus aux Noirmoutrins

# Vivre à NO

## HISTOIRE

**Le Monastère noir réédité sera en vente au château**



Les éditions de L'Étrave ont publié une nouvelle édition de l'ouvrage d'Aladár Kuncz, écrivain hongrois emprisonné au château de Noirmoutier pendant la Première Guerre mondiale, et intitulé *Le Monastère noir*.

*Le Monastère noir*, témoignage exceptionnel et bouleversant, est considéré comme une œuvre majeure de la littérature hongroise.

La Ville a acheté 150 exemplaires de cet ouvrage. Ils seront en vente au château à partir du 6 avril au prix de 20 euros. Cette nouvelle édition sera complétée par des documents d'archives et des iconographies.

## SENIORS

**L'opération Rompre la solitude**

Face au sentiment d'isolement de certaines personnes âgées, la Ville a mis en place l'opération Rompre la solitude, une action de solidarité, dirigée vers les



personnes isolées. Le CCAS (Centre communal d'action sociale) propose ainsi des visites à domicile, effectuées par des bénévoles. Le projet s'attache à construire un réseau de personnes disponibles pour partager un moment convivial avec une personne âgée et isolée : promenade, jeux de société...

**Pour devenir visiteur bénévole, il suffit de s'inscrire auprès du CCAS de Noirmoutier-en-l'Île au 02 51 35 99 69 ou [ccas@ville-noirmoutier.fr](mailto:ccas@ville-noirmoutier.fr)**

## MARCHÉ

**Des plats cuisinés en vente**

Pour dynamiser encore davantage notre marché du centre-ville, la Ville a décidé de proposer plusieurs nouveaux stands de plats cuisinés. Ces nouveautés participeront à l'attractivité de notre marché et permettront de répondre à la demande des consommateurs.



## SPORT

**Des stages au centre nautique**

La saison 2024 démarre pour le centre nautique municipal Fort Saint-Pierre qui propose des stages, durant les vacances de printemps, du 8 avril au 3 mai 2024. Au programme des activités : Optimist (dès 6 ans), Catamaran et planche à voile (dès 10 ans).

**Les inscriptions en ligne sont ouvertes depuis le 15 mars sur le site Internet du centre nautique Fort Saint-Pierre <https://centre-nautique.ville-noirmoutier.fr>**

**Plus d'infos : 02.51.39.32.62 ou [centre.nautique@ville-noirmoutier.fr](mailto:centre.nautique@ville-noirmoutier.fr)**

## COMMERCE & MARCHÉS

**Création d'un service dédié**

La Ville a créé un service dédié aux activités commerciales et marchés afin de permettre aux professionnels d'avoir un interlocuteur unique pour répondre à leurs demandes. Ce service traite de l'occupation du domaine public, telles que les terrasses ou encore les emplacements foodtruck, entre autres. Il gère également les marchés du centre-ville, de L'Herbaudière et du Vieil.

**Pour toute information, contacter Estelle Morillon, responsable du service, au 02 51 35 99 90.**

## CHÂTEAU

**La cour devient un parc public**

La Ville a décidé de faire de la cour du château un parc public. "Ce lieu magique doit pouvoir profiter à tous. C'est un joyau de notre histoire à partager", souligne Yan Balat.

La cour sera accessible gratuitement à partir de la réouverture du château, le 6 avril. "Elle sera aménagée de transats, de bancs et ainsi nos habitants pourront dorénavant en profiter." L'entrée au donjon reste payante.

## Salle

**LA REMISE DES CLEFS POUR LES LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES S'EFFECTUE DORENAVANT À L'ESPACE-HUBERT-POIGNANT, LE MATIN**

Réservations :  
[location.salles@ville-noirmoutier.fr](mailto:location.salles@ville-noirmoutier.fr)  
ou téléphone 07 84 30 85 38

# Vivre à NO

## DÉPLACEMENT

### Nouvelle passerelle à l'Étier-du-Moulin



Une passerelle va être installée entre le parking des Cirques, où 250 places gratuites ont été créées, et la gare routière. Cette passerelle facilitera les déplacements doux vers le cœur de ville et ses commerces. Début des travaux : fin mars.

## STATIONNEMENT

### Le stationnement payant



#### En 2024, le stationnement payant à Noirmoutier-en-l'Île s'étend :

- du 6 avril au 29 septembre pour le centre-ville et la plage des Dames ;
- du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août pour L'Herbaudière

#### Durant ces périodes, le stationnement reste gratuit :

- sur le parking de l'Étier-du-Moulin et celui des Cirques ;
- pour les personnels de santé ;
- pour les professionnels de l'aide à domicile.

## Infos pratiques :

- l'amplitude horaire est de 10h à 20h ;
- la gratuité de stationnement est accordée une fois par jour et par véhicule, pour une durée de 30 minutes, uniquement dans le centre-ville de Noirmoutier-en-l'Île et à L'Herbaudière ;
- Un abonnement unique pour la saison est proposé. Pour connaître les tarifs proposés, rendez-vous sur le site Internet de la Ville [www.ville-noirmoutier.fr/envoiture](http://www.ville-noirmoutier.fr/envoiture)

# 45

## ASSESEURS

sont recherchés pour tenir les bureaux de vote le 9 juin. Les personnes, inscrites sur les listes électorales de la commune intéressées peuvent contacter le service opulation au 02 51 35 99 99

## INFORMATION

### Une nouvelle signalétique



Afin de rendre ses équipements municipaux, squares, parkings et sanitaires plus visibles pour la population, la Ville a décidé de mettre en place une nouvelle signalétique.

## HÔTEL DE VILLE

### Fermeture exceptionnelle

En raison des deux jours fériés consécutifs, le mercredi 8 mai et le jeudi de l'Ascension, le 9 mai, l'Hôtel de Ville sera exceptionnellement fermé le vendredi 10 mai, ainsi que la

grande crèche Les Poissons-Clowns et l'Espace Grain de Sel. La Ville vous remercie de votre compréhension.

## ENFANCE

### Plus de bébés à la Grande Crèche

Le multi-accueil s'appelle dorénavant la grande crèche Les Poissons-Clowns. L'État a décidé de changer les appellations des structures d'accueil de la petite enfance en fonction du nombre de berceaux qu'elles proposent. La capacité maximale de l'établissement est de 40 berceaux. Afin de pouvoir répondre aux demandes croissantes des habitants, la Ville a récemment recruté un agent supplémentaire.



## SÉCURITÉ

### La vidéo-protection arrive sur la commune

Afin de limiter le nombre d'infractions sur le domaine public, la Ville a décidé d'installer un système de vidéo-protection sur six sites de la commune :

- salle multisports des Sorbets ;
- entrée et sortie de ville ;
- services techniques municipaux ;
- rond point du Boucaud ;
- skatepark ;
- place de la République.

De plus, les deux axes routiers principaux seront équipés de caméras à lecture de plaques afin d'aider les services de gendarmerie dans leurs enquêtes.

# Agenda

Selon les éléments connus à l'heure de notre bouclage.  
Pour + d'infos : [www.ville-noirmoutier.fr](http://www.ville-noirmoutier.fr)

## Depuis le 20 mars

### Marche aquatique

Le mercredi et le samedi de 10h à 12h, au centre nautique Fort Saint-Pierre.

Infos et inscriptions au 02 51 39 32 62 ou centre.nautique@ville-noirmoutier.fr

## Du 28 au 31 mars

### Les Docs de Noirmoutier



Nouvelle édition du festival international du film documentaire sur le thème *La Mer, comme une évidence*. Organisé en partenariat avec la Ville. Entrée libre et gratuite.

<https://lesdocsdenoirmoutier.fr>

## Samedi 30 mars

### Matinée d'éveil psychomoteur

proposée par le secteur familles de l'Espace Grain de Sel. Atelier réservé aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent et animée par Julie Verheyde, psychomotricienne.

Gratuit - Sur inscription au 02.51.39.72.67 ou referent.famille@ville-noirmoutier.fr

## Vendredi 5 avril

### Soirée jeux de société

À 20h30 à l'Espace Grain de Sel.

Gratuit.

## Samedi 6 avril

### Matinée éveil musical

Proposée par le secteur familles de l'Espace Grain de sel, animée par Alexia, la fée enchantée.

A 10h30. Atelier réservé aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent.

Gratuit - Sur inscription au 02.51.39.72.67 ou referent.famille@ville-noirmoutier.fr

## Du 8 avril au 3 mai

### Stages de voile

Au centre nautique Fort Saint-Pierre.

Stages d'Optimist, catamaran et planche à voile.

Infos et inscriptions au 02 51 39 32 62, par mail à centre.nautique@ville-noirmoutier.fr ou en ligne sur le site Internet [centre-nautique.ville-noirmoutier.fr](http://centre-nautique.ville-noirmoutier.fr)

## Du 8 avril au 5 mai

### Stages de tennis



Pour les jeunes de 4-5 ans à 18 ans.

Au Tennis municipal Les Mimosas.

Horaires d'ouverture du secrétariat (du samedi 15 avril au dimanche 7 mai) du lundi au dimanche de 8h45 à 20h.

Infos et inscriptions au 02 51 39 08 03, par mail à tennis@ville-noirmoutier.fr ou en ligne sur [tennis.ville-noirmoutier.fr](http://tennis.ville-noirmoutier.fr)

## Samedi 13 avril

### Repair café

De 14h30 à 17h à l'Espace Grain de Sel. Gratuit.

## Samedi 13 et dimanche 14 avril

### Gala de danse

Samedi à 20h30 et dimanche à 15h aux Salorges. Gala annuel de l'association Fleur de Danse sur le thème *JO #Noirmoutier2024*, avec les élèves de l'école de danse municipale.

Billetterie à la librairie L'Encre Bleue. Adulte 10 €, enfant (-16 ans) 5 €.

## Vendredi 19 avril

### Soirée jeux de société

À 20h30 à l'Espace Grain de Sel. Gratuit.



## Soirées Jeux de société

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois à partir de 20h30 Pour adolescents et adultes

## Dimanche 28 avril

### Vide-grenier

De 9h à 18h à l'Espace Hubert-Poignant.

Le Comité des œuvres sociales de la Ville propose un vide-grenier. Restauration sur place.

## Vendredi 3 mai

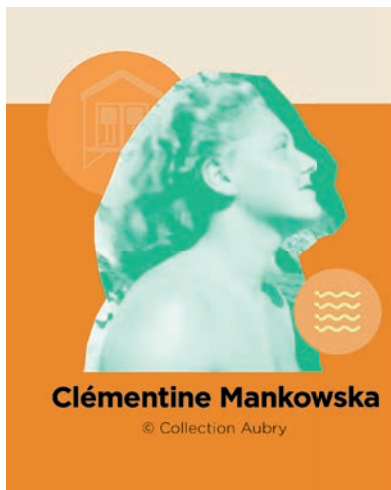
### Soirée jeux de société

À 20h30 à l'Espace Grain de Sel. Gratuit.

# Au château

**A partir du 6 avril**

Nouvelle exposition au château-musée



L'exposition *Noirmoutier, histoires de femmes* met à l'honneur plusieurs Noirmoutrines au XX<sup>e</sup> siècle.

Ouvrières, photographes, commerçantes, chanteuses ou même espionnes, originaires de Noirmoutier ou non, ces femmes ont laissé leur empreinte dans l'histoire contemporaine de l'île. À l'aide de collections photographiques, d'archives vidéos et sonores, de cartes postales anciennes, de tenues, l'exposition nous permet de découvrir leurs histoires, leurs passions mais aussi leurs combats et leurs difficultés.

Ouvert :

Juillet et août : 10h-19h ;  
D'avril à novembre (hors été)  
hors été : 10h-12h30 et 14h30-18h fermé le vendredi

Tarifs et renseignements :  
02 51 39 10 42 ou réservations.  
musees@ville-noirmoutier.fr

**Jeudi 9 et vendredi 10 mai**

La Déferlante de printemps

La Ville a programmé cinq spectacles de rues gratuits.

• **Jeudi 9 mai**

**Western Coquillettes.** Cirque. Tout public. Places d'Armes, à 15h et 17h

**C'est idiot mais ça colle à la peau.**

Spectacle interactif. Tout public. Place de la République, à 16h

**Tant bien que mal.** Théâtre. À partir de 12 ans. Cour du château, à 18h.

• **Vendredi 10 mai**

**Fly me to the moon.** Par Léandre Clown. Tout public. Place d'Armes, à 16h.

**Méridio.** Danse Hip-Hop par la Cie MehDia. Place de la République, à 18h30

**Vendredi 17 mai**

Soirée jeux de société

À 20h30 à l'Espace Grain de Sel. Gratuit.

**Samedi 18 mai**

La Nuit européenne des musées

De 19h à 23h au château de Noirmoutier.

Pour cette 20<sup>e</sup> édition de la Nuit des musées, ouverture gratuite du château avec, à 22h, *Les Pionnières*, un ciné-concert sur les premières réalisatrices et actrices au cinéma.

Restauration sur place. Pensez à prendre vos chaises pliantes et couvertures. Gratuit. Tout public.

Infos au 02 51 39 10 42.

**Vendredi 24 mai et samedi 25 mai**

La Folle Nuit

René Martin, créateur de la Folle Journée, propose deux jours de concerts de musique classique aux Salorges. Programme sur les-salorges.ville-noirmoutier.fr  
Infos au 02 51 39 01 22.

**Samedi 25 mai**

Repair café

De 14h30 à 17h à l'Espace Grain de Sel. Gratuit.

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin**

Triathlon de l'île de Noirmoutier

11<sup>e</sup> édition du triathlon de l'île de Noirmoutier sur les communes de Noirmoutier-en-l'Île, La Guérinière et L'Épine. Il est prévu cinq courses (6-9 ans, 10-13 ans, XS, S et M), sous l'égide de la FFTRI.

Infos & Inscriptions : <http://iledenoirmoutiertriathlon.fr/triathlon-noirmoutier-2022.html>



**Vendredi 7 juin**

Soirée jeux de société

À 20h30 à l'Espace Grain de Sel. Gratuit.

**Samedi 15 juin**

Repair café

De 14h30 à 17h, à l'Espace Grain de Sel. Gratuit.

**Les 28, 29 et 30 juin**

L'Oiseau vert

Pour célébrer les 20 ans de l'Espace Grain de Sel, acteurs et marionnettistes seront sur la scène des Salorges afin de présenter une adaptation de *L'Oiseau Vert* de Carlo Gozzi.

Depuis des mois, trente personnes, de 7 à 77 ans, sont en effet à pied d'œuvre pour les décors, costumes, accessoires, marionnettes, jeu théâtral, et musique. Cette comédie mêle magie, non-dits et amour.

Aux Salorges. Vendredi et samedi à 20h30 et dimanche à 15h00. Gratuit

# Les Salorges

## Saison culturelle

+ d'infos : [www.ville-noirmoutier.fr](http://www.ville-noirmoutier.fr)  
02 51 39 01 22

### THÉÂTRE

SAMEDI 20 AVRIL | 20H30

## L'Heure des assassins

Après une soirée passée avec ses amis dans un célèbre théâtre londonien, Philip Somerset est assassiné. Le meurtrier est forcément parmi eux : sa sœur, son bras droit, le directeur du théâtre, le dramaturge, l'assistante, le célèbre romancier. Qui est le coupable ?



À partir de 12 ans. Durée : 1h30.  
De 8 à 19 €

#### Avis des spectateurs



Une pièce d'une très grande qualité tant dans la mise en scène, le jeu des comédiens, que dans le décor, les détails, etc. Un vrai régal pour nous 5.  
**Xavier. Le 4 décembre 2023. L'Officiel des spectacles.**



Un magistral "Bravo" aux acteurs. Tout sonne juste : jeu, costume, décor et intrigue.  
**Franck. Le 2 janvier 2024. L'Officiel des spectacles.**

### CONCERT

VENDREDI 3 MAI | 20H30

## Pellok

Figure emblématique de la scène musicale noirmoutrine, Philippe Pelloquet fête ses cinquante ans de chansons, entouré de ses musiciens et amis. Ses paroles engagées résonnent avec bonheur. On sait à quelle heure démarre le concert. Mais l'heure de fin...



Tout public.  
De 4 à 8 €

#### Avis des spectateurs



LE troubadour de Noirmoutier. De la douceur, des copains et de la poésie. Coup de cœur assuré !  
**Gwenaëlle. Noirmoutier-en-l'Île.**

### HUMOUR

JEUDI 25 AVRIL | 20H30

## Les Coquettes Merci Francis !

Nommé aux Molières 2023 dans la catégorie meilleur spectacle musical, Les Coquettes offre un grand bol d'air frais. Un show ébouriffant qui fédère *Télérama*, *Le Monde* et *Le Figaro*. Ces jeunes femmes chantent charment et désarment ! Des rires, des moments de vie et de l'enthousiasme à gogo...



À partir de 12 ans.  
De 14 à 28 €

#### Avis des spectateurs



Un pur moment de bonheur, spectacle à ne pas manquer !!!  
**Céline. Le 6 février 2024. L'Officiel des spectacles.**



Génial ! Un trio splendide ! Allez-y les yeux fermés. C'est une bouffée de bonheur.  
**Bruno. Le 2 janvier 2024. billettereduc.com.**

### Mariages et naissances

Nous félicitons les **douze mariés** et nous souhaitons la bienvenue aux **sept bébés** nés durant cette période.

### Décès

NÉAU Madeleine (101 ans) - QUISTREBERT Daniel (75 ans) - LEGOUT Renée (95 ans) - BOUCARD Pierre (81 ans) - PRAUD Jean-Luc (58 ans) - METAIS Louis-Joël (94 ans) - GARNIER Gérard (68 ans) - IZACARD Anne-Marie (89 ans) - MALYK Marie (92 ans) - TRET Eugénie (93 ans) - LEROY Gilbert (85 ans) - DAMOUR Jacqueline (96 ans) - RIAM René (89 ans) - PELLEMELLE Daniel (81 ans) - GRILLAS Micheline (73 ans) - LAGARDERE Lucette (85 ans) - VERRÉ Claude (86 ans) - BITARD Jeannine (93 ans) - RENARD Simone (99 ans) - GUIGNARD Myriam (69 ans) - MICHAUD Alain (69 ans) - BLOCHET Gilbert (87 ans) - PIEDPLAT Joseline (82 ans) - TERTRAIS Guy (97 ans) - TULEAU Michel (95 ans) - LOISEAU Maurice (85 ans) - ROGER Jean (89 ans) - DAVID Patrick (73 ans) - MARLIER Sylvianne (88 ans) - BERTHET Jacqueline (96 ans) - BENHAMOU Chloé (46 ans) - BERNARD Hélène (79 ans)

## Tribune libre

Un espace de libre expression est réservé aux groupes d'élus de la minorité municipale. Ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et aucunement la rédaction.

À l'heure de notre bouclage, aucune expression n'a été communiquée pour publication dans ce numéro par Muriel Couillon, Isabelle Babu-Tourde et Emmanuel Reynier.  
Liste Noirmoutier au cœur.

---

Les projets de la municipalité sont porteurs d'espoir pour l'avenir de Noirmoutier-en-l'Île. Ils témoignent d'une volonté affirmée de promouvoir une vie locale dynamique tout au long de l'année.

Je salue donc ces initiatives visant à renforcer nos services publics, à sans cesse améliorer notre cadre de vie et à préserver notre environnement naturel si précieux.

En tant que voix alternative, je demeure néanmoins attentif à leur mise en œuvre, car il est essentiel que chacune d'entre elles se traduise par des actions concrètes.

Jean-François Lalanne  
Liste Noirmoutier au cœur



# Marchés de saison

Soutenons l'économie locale

## Centre-ville

Le vendredi toute l'année  
Le mardi du 2 avril au 24 septembre  
Le dimanche du 31 mars au 29 septembre

## Port de L'Herbaudière

Le lundi du 1<sup>er</sup> avril au 23 septembre

## Le Vieil rue du Grand-Vieil

Le samedi dès 17h, du 6 juillet au 31 août



## Les services municipaux à votre écoute

### Accueil/État civil

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 17h30 (17h le vendredi)  
02 51 35 99 99  
mairie@ville-noirmoutier.fr

### Mairie annexe de L'Herbaudière

Permanence du maire Yan Balat,  
4<sup>e</sup> mardi du mois, de 9h à 11h, sans rendez-vous

### Mairie annexe du Vieil

Permanence du maire Yan Balat,  
2<sup>e</sup> mardi du mois, de 9h à 11h, sans rendez-vous

### Enfance/Jeunesse/Solidarité

**Grande crèche Les Poissons-Clowns**  
02 28 10 38 38

**Centre social Espace Grain de Sel**  
02 51 39 72 67

**Épicerie sociale La Petite Épicerie**  
07 84 30 86 33

**CCAS**  
02 51 35 99 69

### Cadre de vie/Environnement

**Urbanisme**  
02 51 35 99 77

**Services techniques**  
02 51 39 15 66

### Tourisme / Commerces et marchés

**Bureau du port**  
02 51 26 03 36 / 06 27 04 03 91

**Camping municipal Le Clair Matin - Les Sableaux**  
02 51 39 05 56

**Camping municipal La Pointe - L'Herbaudière**  
02 51 39 16 70

**Activités commerciales et marchés**  
02 51 35 99 90

### Événements/Culture

**Centre culturel Les Salorges**  
02 51 39 01 22

**Château de Noirmoutier**  
02 51 39 10 42

### Sports

**Centre nautique Fort Saint-Pierre**  
02 51 39 32 62

**Salle de remise en forme**  
02 28 10 52 83

**Tennis municipal Les Mimosas**  
02 51 39 08 03

### Police municipale

02 51 35 99 78